

LE MONDE

17 JUILLET 96

Des défauts ont été détectés sur les réacteurs nucléaires français

LA DIRECTION de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a annoncé, mercredi 17 juillet, le re-classement au niveau 2 (sur 7) de l'échelle internationale des événements nucléaires de deux incidents repérés sur le parc électronucléaire français. Le premier est relatif à la tenue antisismique des réacteurs de 900 MW. Le second, qui concerne « un blocage inexplicé en position haute » de grappes de commande permettant un arrêt d'urgence, pourrait toucher plusieurs tranches de 1 300 MW.

Le défaut de serrage des systèmes de butées antisismiques a été détecté en mai sur Chinon B-1 (Indre-et-Loire). Seize pour cent des butées contrôlées à ce jour sont concernées. Selon Laurent Stricker, directeur adjoint de l'exploitation du parc d'EDF, le contrôle de l'ensemble des réacteurs sera achevé d'ici le début de l'année 1997.

Le blocage inopiné des barres de contrôle, repéré à Paluel-3 (Seine-Maritime) en octobre 1995 et à Belleville-1 (Cher) en avril, est « plus ennuyeux », reconnaît M. Stricker. La chute des barres de commande permet d'arrêter immédiatement la réaction nucléaire. Il semble que l'usure prématurée de vis grippe le mécanisme. Pour l'heure, cinq grappes sur les dix-huit expertisées ont montré un défaut. Le parc nucléaire compte 1 300 grappes, qui seront contrôlées, « dans les années à venir », en fonction de leur ancienneté. Le remplacement d'un mécanisme défectueux est évalué à un million de francs par EDF qui mettra en œuvre d'ici deux mois un robot facilitant l'observation des grappes, situées en milieu hautement radioactif.